



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

intermittents

Question écrite n° 73634

Texte de la question

M. Christian Bourquin attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le statut d'intermittent du spectacle, actuellement incompatible avec les initiatives individuelles de création d'entreprise. En effet, lorsqu'un intermittent du spectacle désire devenir entrepreneur individuel, il perd automatiquement son statut, même si son entreprise est à vocation artistique. Aussi, à l'heure où est examinée la proposition de loi de M. Jean-Marc Ayrault concernant le régime d'assurance chômage des intermittents du spectacle, il voudrait connaître sa position sur la question, et savoir ce qu'elle envisage d'entreprendre pour mettre fin à ces particularismes faisant obstacle aux initiatives individuelles, sous quelles formes et dans quels délais.

Données clés

Auteur : [M. Christian Bourquin](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73634

Rubrique : Arts et spectacles

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 mars 2002, page 1201